

Chers citoyens de Villeneuve, notre association a soumis à tous les candidats au Conseil Communal des questions portant sur différents aspects du Plan Directeur localisé (PDL) Gare-Villeneuve :

<b>Patrimoine</b>	Estimez-vous que le respect du patrimoine bâti (Hôtel de Ville et Collège du Lac) soit un élément important à prendre en considération dans le futur PDL
<b>Gabarit</b>	Estimez-vous excessif que le préavis 15/2015 autorise d'emblée 4 niveaux variations localisées -1/+1 niveau) pour le futur PDL, alors que le collège du Lac (partie sud) a 2 niveaux plus combles et que l'Hôtel de Ville a 1 niveau plus combles
<b>Transit</b>	Estimez-vous important de limiter l'impact du futur quartier de la gare sur les charges du trafic motorisé de la route cantonale et du réseau routier communal .
<b>Densification</b>	Estimez-vous inadéquat que le préavis 15/2015 autorise d'emblée une surface brute de plancher maximale de 39000 m <sup>2</sup> à 42000m <sup>2</sup> pour le futur PDL.
<b>Logement</b>	Allez-vous vous engager pour que les logements, réalisés sur les parcelles communales dans le périmètre du PDL aient des loyers abordables ?
<b>Identité et Urbanisation</b>	Estimez-vous préférable que Villeneuve reste une bourgade viticole et ne devienne pas une ville au sein d'une agglomération
<b>Espaces publics</b>	Pensez-vous que le PDL devrait proposer des espaces publics permettant de maintenir des manifestations tel que le marché à coffre-ouvert ?






### Participations

NOMBRE DE CANDIDATS PAR PARTI POLITIQUE			Candidats ayant répondu au questionnaire	réponses	Pourcentage de participants par parti
PDC	12				
PLR	34	0	0%		
PS	21	21	100%		
UDC	16	11	69%		
VERTS	6	6	100%		

**A. Le PLR et ses 34 candidats ont décidé de ne pas répondre à ce questionnaire, ce que nous regrettons.**

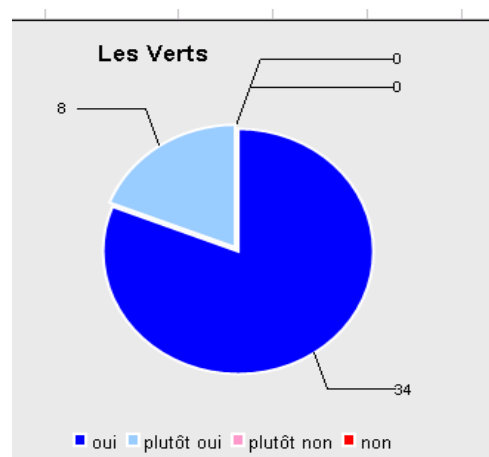
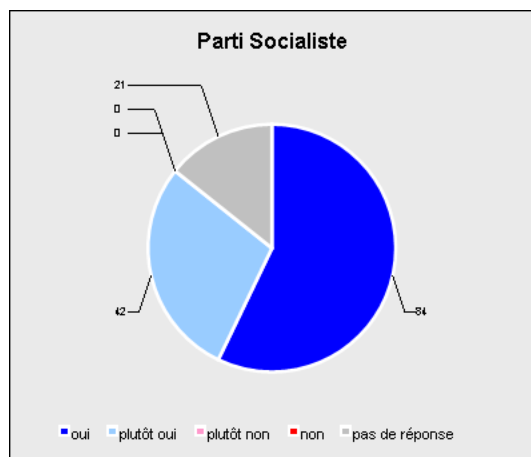
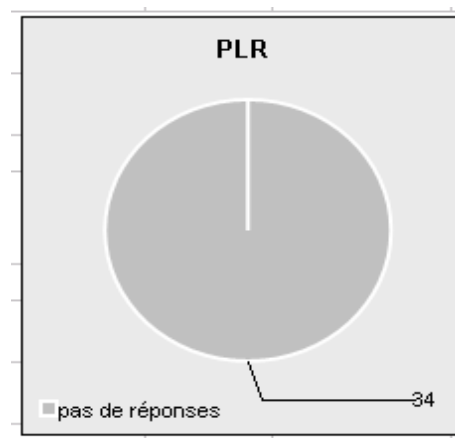
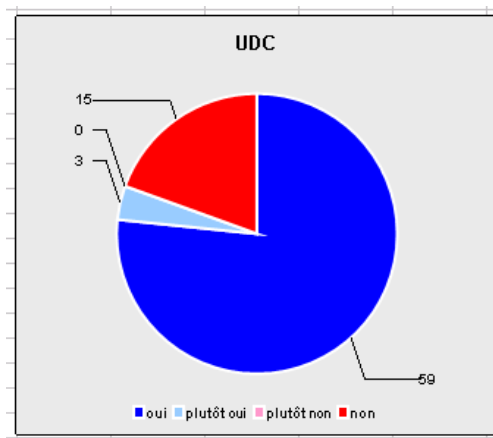
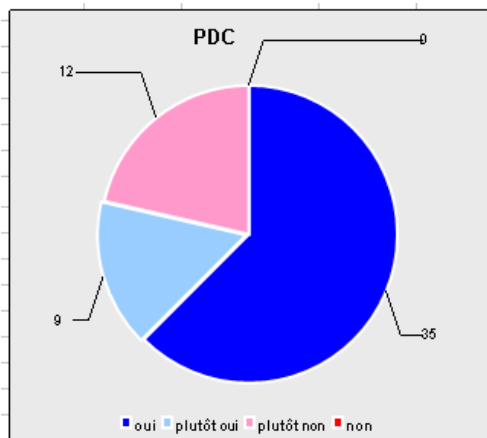
**B. Certains candidats ont fait des remarques (voir sous Remarques)**

## TABLEAU NOMINATIF DES REPONSES

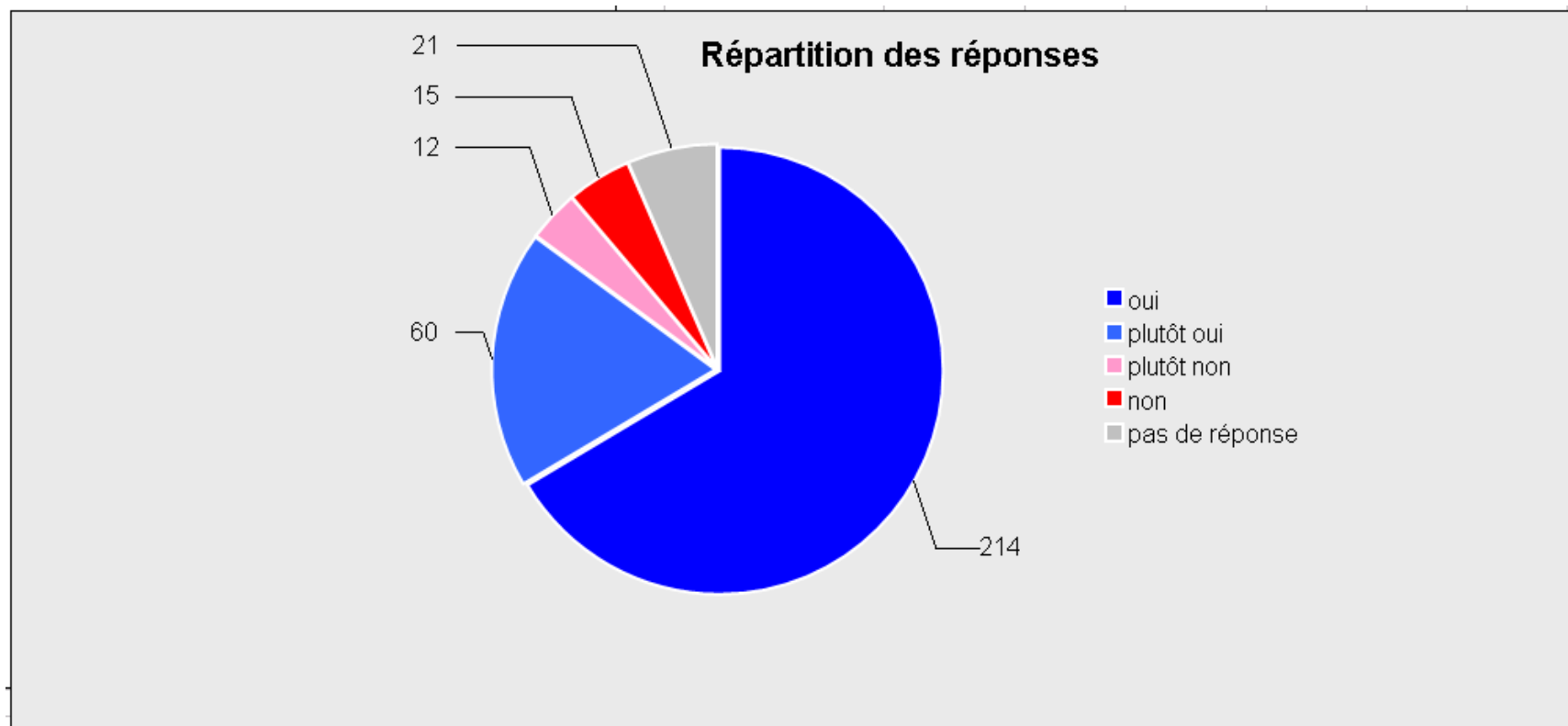
		Patrimoine	Gabarit	Transit	Densification	Logement	Urbanisation	Espace public
	PDC Aebi Monique							
	PDC Lachat Alexandre							
	PDC HIMMI Mohamed							
	PDC HIMMI Zahida							
	PDC Moser Anna							
	PDC Moser Carlo							
	PDC Domingos Nuno							
	PDC Zufferey Theodora							
	UDC Delugin Brigitte							
	UDC Casini Christophe							
	UDC Karlen Dylan							
	UDC Grangier Kevin							
	UDC Krumel Christian							
	UDC Mdl Andrea							
	UDC Nicolet Boris							
	UDC Pastore Alexandre							
	UDC Pilet Charles Herri							
	UDC Rittner Claudia							
UDC Schwitobel Thierry								
	PS Morier-Genoud Anrik						pas de réponse	
	PS Pythoud Dominique							
	PS Cornet Thibaut							
	PS De Gouveia Fatima							
	PS Guex Daniel							
	PS Guignard Pierre							
	PS Conrad Robert							
	PS Buri Francine							
	PS Luzak Elisabeth							
	PS Jagoda Isuf							
	PS Fernandes Daniel							
	PS Mayavangwa Jacques			+				
	PS Kieliger Ana							
	PS Krahenbuhl Valerie							
	PS da Cruz Anacleto							
	PS Burgin Françoise							
	PS de Angelis Nicolas							
	PS Rechsteiner Kurt							
PS Balmer-Buzzi Christiane								
PS Devos Vincent								
PS Besson Patrick								
	Verts Totaj Ambre							
	Verts Albuquerque Fabio							
	Verts Humbel Doina							
	Verts Bastide Elisabeth							
	Verts Studer Léonard							
Verts Rampazzo Marie								
	Les candidats du PLR n'ont pas voulu répondre au questionnaire privat ainsi les électeurs de connaitre leurs avis.							

UDC.REY Laurent	<b>Ces candidats n'ont pas souhaité répondre à notre questionnaire</b>
UDC.BERNARD Laetitia	
UDC.BERTOLAMI Giuseppina	
UDC.BUHLER Giovanna	
UDC.BRENDLE Karl	
PDC.HIMMI Zahida	<b>Ces candidats n'ont pas souhaité répondre à notre questionnaire</b>
PDC.BRUTSCH Jeannette	
PDC.ZIMBRUNNE N Greg	
PDC.REY-BELLETT Marcelle	
PDC.LOPEZ Roula	

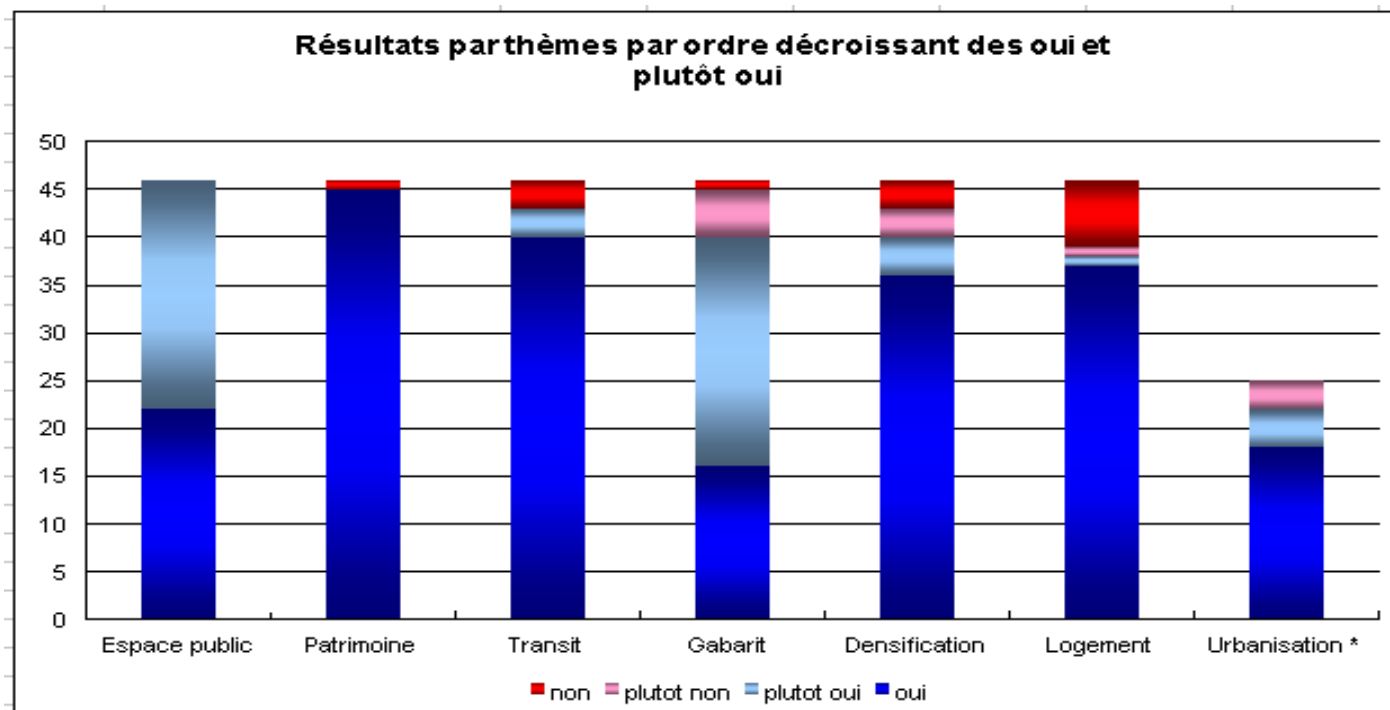
## Résultats des réponses par parti tous thèmes confondus



## Synthèse de toutes les réponses, tous candidats et tous partis confondus



Résultats	réponses	%
oui	214	66
plutôt oui	60	19
plutôt non	12	4
non	15	5
pas de réponse	21	7
Total	322	



\* L'absence des réponses des 21 candidats du PS au question 6

**En fonction des réponses obtenues, tout projet d'urbanisme doit tenir compte des préférences suivantes :**

<b>Espaces publics</b>	le PDL devrait proposer des espaces publics permettant de maintenir des manifestations telles que le marché à coffre-ouvert
<b>Patrimoine</b>	le respect du patrimoine bâti (Hôtel de Ville et Collège du Lac) est un élément important à prendre en considération dans le futur PDL.
<b>Transit</b>	il est important de limiter l'impact du futur quartier de la gare sur les charges du trafic motorisé de la route cantonale et du réseau routier communal
<b>Gabarit</b>	il est excessif que le préavis 15/2015 autorise d'emblée 4 niveaux variations localisées -1/+1 niveau) pour le futur PDL, alors que le collège du Lac (partie sud) a 2 niveaux plus combles et que l'Hôtel de Ville a 1 niveau plus combles
<b>Densification</b>	il est inadéquat que le préavis 15/2015 autorise d'emblée une surface brute de plancher maximale de 39000 m2 à 42000m2 pour le futur PDL.
<b>Logement</b>	les élus doivent s'engager pour que les logements, réalisés sur les parcelles communales dans le périmètre du PDL aient des loyers abordables
<b>Identité et Urbanisation</b>	il est préférable que Villeneuve reste une bourgade viticole et ne devienne pas une ville au sein d'une agglomération

**Conclusion :**

**Les réponses au questionnaire montrent une très grande sensibilité et un très large consensus des candidats de tous les partis (PLR excepté) pour protéger et maintenir une qualité de vie et de l'habitat à Villeneuve.**

**Nous sommes convaincus que ces réponses aideront les électeurs à faire leur choix lors des prochaines élections communales.**

**Villeneuve à Venir remercie vivement les candidats qui ont répondu à ce questionnaire pour leur participation, leur contribution au débat démocratique et leur volonté d'exposer leur vision de l'avenir de Villeneuve, permettant ainsi à leurs concitoyens un choix éclairé le 28 février.**



